

heureusement certains relâchements dans la sévérité du costume, et permet des modifications heureuses qui ont été adoptées depuis le commencement de ce siècle. On doit signaler, en particulier, l'usage habituel du pantalon.

L'habit militaire a subi et subit chaque jour encore de nombreuses modifications, qui sont plutôt le résultat de la variation des idées des administrateurs que la conséquence des conseils de l'hygiène. En prenant le costume de nos troupes tel qu'il existe actuellement, examinons rapidement ses qualités et ses inconvénients. — Le shako, déjà bien amélioré et plus léger qu'il n'était autrefois, est cependant encore trop lourd ; il devrait être remplacé par l'espèce de casquette appelée képi, et qui nous est importée d'Afrique. Cette coiffure, légèrement modifiée, remplirait toutes les conditions hygiéniques désirables.

Le col est, en général, trop dur, trop raide, et détermine souvent des adénites aiguës et chroniques des ganglions du cou.

La grande capote chaude, qui permet une grande liberté des mouvements et ne gêne ni le thorax ni l'abdomen, est bien préférable à la tunique, plus gracieuse cependant.

Dans la cavalerie, les casques et les cuirasses, dont l'usage ne semble plus en rapport avec nos mœurs et nos habitudes militaires actuelles, comptent, parmi leurs nombreux inconvénients, la raideur, la dureté, le poids, la bonne conductibilité du calorique, l'échauffement facile ; nous ne pouvons que signaler d'une manière générale la fatigue qu'ils produisent chez les cavaliers.

Influence de l'état de santé ou de maladie sur les vêtements. —

L'usage de vêtements convenables peut modifier certaines prédispositions morbides. Ainsi, chez les enfants nés de parents scrofuleux ou tuberculeux et présentant les attributs du tempérament lymphatique, l'usage de vêtements chauds et secs sert à les préserver du froid et de l'humidité, et peut, aidé des autres moyens hygiéniques, modifier leur tempérament et empêcher le développement des maladies auxquelles ils sont prédisposés. Chez les enfants placés encore dans les mêmes conditions, l'usage de vêtements trop rudes, trop grossiers, favorise quelquefois le développement des affections de la peau ; l'irritation continuelle produite par le frottement rude du tissu qui sert à les former en est la cause. L'insuffisance de ces mêmes vêtements, la malpropreté, qui est la conséquence de leur renouvellement trop peu fréquent, contribuent encore à augmenter ces irritations, à les entretenir et à les faire passer à l'état chronique. C'est en modifiant de tels vêtements qu'on peut prévenir des maladies chroniques de la peau.

Avant l'invention du linge de corps, le frottement habituel et

le contact ordinaire des étoffes de laine avec la peau favorisaient le développement des affections cutanées ; depuis la généralisation de l'usage de ce linge, les dermatoses sont devenues et moins graves et moins fréquentes.

L'usage de la laine, mise en contact avec la surface cutanée, doit attirer notre attention, car elle joue un grand rôle dans nos habitudes hygiéniques actuelles.

L'application de la laine sur la peau excite la sensibilité de cette membrane, active ses sécrétions et détermine un mouvement analogue dans toutes les parties de l'organisme qui sont en rapport sympathique avec elle.

Cette propriété explique son utilité dans certains cas ; mais, pour bien la comprendre, il faut se reporter un instant à l'influence du froid et de l'humidité sur la peau.

L'action de ces deux agents sur le tégument externe a pour effet d'en modifier les fonctions, d'en diminuer l'activité et de réduire au minimum le produit de l'exhalation cutanée. Par suite de cette réduction, et en vertu de la loi de balancement des sécrétions, l'exhalation pulmonaire est augmentée d'une manière proportionnelle à la diminution de l'exhalation cutanée, et les fonctions des poumons redoublent d'activité. Dans l'état parfait de santé, et en l'absence de prédispositions morbides spéciales, cet accroissement d'activité n'a point d'inconvénient, ou bien, seulement, il rend l'appareil respiratoire un peu plus impressionnable et un peu plus accessible aux causes morbifiques ; mais, s'il s'agit d'individus disposés aux maladies de l'appareil respiratoire, aux bronchites aiguës et chroniques, aux pneumonies, aux pleurésies, nul doute que l'accroissement d'activité des poumons ne favorise le développement de ces affections. Les inconvénients seraient plus graves encore chez les individus prédisposés aux tubercules pulmonaires ; car l'influence du froid humide sur la peau, en augmentant l'activité respiratoire, aurait pour effet de favoriser le développement de ces produits accidentels. C'est pour remédier à ces conséquences de balancement des organes, pour porter au maximum l'activité sécrétoire de la peau et réduire en proportion l'exhalation pulmonaire, que l'usage des gilets, des camisoles, des caleçons de laine, et en particulier de flanelle, s'est généralisé, et l'on doit avouer qu'ils atteignent parfaitement ce but. On ne saurait donc trop en conseiller l'emploi. Il n'est pas utile, à mon avis, de porter en toute saison des vêtements de laine sur la peau. Il est d'une bonne hygiène de les enlever dans les grandes chaleurs, pour les reprendre au milieu de l'automne ; on en sent alors vivement l'heureuse influence.

A mesure que l'homme avance en âge, l'utilité des vêtements de laine, destinés à l'isoler et à conserver sa température propre, devient plus grande. Il en est de même chez les individus épuisés et atteints par une vieillesse anticipée, ainsi que dans la convalescence de la plupart des maladies, et surtout des affections aiguës et chroniques de l'appareil respiratoire. Les vêtements de laine sur la peau ne doivent pas être conseillés aux sujets pléthoriques et sanguins, car ils diminuent l'activité de l'appareil respiratoire en augmentant celle de la peau. L'usage du coton a longtemps été regardé comme mauvais par nos ancêtres. C'est un préjugé trop complètement tombé dans l'oubli à l'époque actuelle, pour qu'il soit même utile d'en parler.

Lits. — Le lit est le vêtement de l'homme malade. C'est dans le lit que l'homme bien portant passe la moitié ou, au moins, le tiers du temps de son existence. L'examen des éléments divers qui le composent ne manque donc pas d'importance. Il y a, en effet, des différences très-grandes et des intermédiaires multipliés entre la dalle sur laquelle s'étend le Napolitain ou le Sicilien, et le lit somptueux des habitants riches de nos contrées, et ces différences en impliquent dans les matières nombreuses qui les constituent et leur disposition réciproque : c'est ce qu'il s'agit d'examiner.

La partie avec laquelle le corps de l'homme est immédiatement en contact est constituée par les draps, qui sont en toile ou en coton. Les draps, dont l'usage est analogue à celui que remplit le linge de corps, sont destinés à absorber le produit de l'exhalation cutanée ; aussi doivent-ils être changés le plus souvent possible, et leur emploi est-il indispensable chez les peuples qui se couchent dépouillés de leurs vêtements, comme dans nos contrées. Il n'en est pas de même dans les climats chauds où les habitants ne s'en débarrassent qu'incomplètement pour se coucher, et ne mettent pas leur peau en contact immédiat avec les draps. Ils peuvent même s'en passer.

Les couvertures doivent être simplement en laine, ou en laine et coton. Deux couvertures de laine, ou une de laine et une de coton, suffisent en hiver. Une seule de laine au printemps et en automne. Une seule de coton, ou même les draps seuls, dans les chaleurs. Voilà ce qu'il y a de préférable pour l'hygiène. Les couvre-pieds, les édredons, les fourrures ne doivent pas, autant que possible, être employés, surtout par l'homme. Il faut les laisser à quelques femmes frêles et délicates. Les matelas sont ordinairement remplis avec de la laine, du crin, avec un mélange de laine et de crin, ou bien encore avec de la plume. D'après les recherches de Stark, les matelas

de crin devraient être préférés, parce qu'ils s'imprègnent moins facilement des produits de l'exhalation cutanée. Après le crin viendrait la laine, et en dernier lieu la plume. L'habitude, en France, est de se servir de matelas faits avec la laine seule ou mélangée d'un peu de crin. C'est là un coucher doux, élastique, et reposant bien. Les matelas de plume, qui sont d'un usage à peu près exclusif dans certaines localités, ne doivent pas être employés seuls. Ils sont trop chauds et s'imprègnent trop facilement des émanations du corps, ainsi que de l'humidité. On est assez dans l'usage, en France, de placer sous les autres un matelas fait avec de la plume : il augmente un peu la mollesse du lit, et son emploi, du reste, est sans inconvénient.

L'usage des traversins et des oreillers est avantageux : ils maintiennent la tête élevée ; c'est en crin qu'il faut les préférer. On remplit souvent les matelas avec certains végétaux qui remplacent la laine d'une manière assez avantageuse ; tels sont les balles de l'avoine, les spathes du maïs, les fougères, certaines mousses moelleuses, les goëmons, un zostère foliacé. Ces productions végétales doivent toutefois être renouvelées plus souvent que la laine.

Les individus jeunes ont besoin d'un coucher ferme et épais. Pour eux surtout il faut rejeter les couvre-pieds volumineux et les édredons. C'est le contraire pour les vieillards. Un coucher trop mou et trop chaud énerve les personnes qui s'y livrent, prolonge le sommeil, affaiblit le système musculaire, et rend la digestion pénible et languissante.

La femme a besoin d'un lit plus doux, plus chaud, ainsi que d'un sommeil plus prolongé que l'homme.

Bibliographie. — RABIRIUS, *De generibus vestium libellus*. Parisiis, 1534, in-8°. — BAYFIUS (L.), *De re vestiaria libellus, a C. STEPHANO excerptus*. Parisiis, 1536, in-8°. — FERRARIUS (O.), *De re vestiaria*, lib. III. Patavii, 1654, in-4°. — RUBEN (Alb.), *De re vestiaria veterum, præcipue de lato clavo*, lib. II. Antuerpiæ, 1665, in-4°. — NAVARRO (D.), *Discurso que la inseparacion de habito de los P. P. Capucinos en sus enfermedades es incompatible con al buen metodo curativo*. Hispalix, 1680. — BAIER, *De vestitu*. Altdorfii, 1704, in-4°. — SCHMIDT, *De usu vestium albarum*. Lipsiæ, 1704, in-4°. — RIVINUS, *De morbis a vestitu*. Lipsiæ, 1721, in-4°. — ALBERTI (M.), *De vestitus vitii morborum causis*. Halæ, 1729, in-4°. — SCHULZE (J. H.), *De vestitus ratione ad valetudinem*. Halæ, 1737, in-4°. — SCHLEGELMILCH (G. G.), *De vestitus vitii morborum causis*. Halæ Magd., 1739, in-4°. — WINSLOW (J.-B.), *Réflexions anatomiques sur les incommodités, infirmités, etc., qui arrivent au corps humain à l'occasion de certaines attitudes et de certains habillements*, in *Mém. de l'Acad. des sc.*, 1740, p. 59. — BÜCHNER (A. E.), *De morbis ex varia conditione vestimentorum oriundis*. Halæ Magd., 1750, in-4°. — BOUVARD, *An vestes pelliceæ sint salubres?* (R. aff.) Th. de Paris, 1753, in-4°. — DEMARCO (J.), *De lana*. Melitæ, 1759, in-4°. — GLADBACH (G. B. J.), *De morbis a vestitu contra frigus insufficiente*. Francof. ad Viadr., 1761, in-4°. — RICHTER (G. G.), *De valetudine hominis nudi et cooperti*. Gœttingæ, 1763, in-4°. — VIEILLARD, *An tuendæ sanitati*

magis conducit longa et ampla vestis quam brevis et angusta? (Resp. affirmat.). Th. de Paris, 1767, in-4°. — LEROY (Alph.), *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants, ou Examen de la manière dont il faut vêtir l'un et l'autre sexe*. Paris, 1772, in-12. — POISSONNIER-DESPERRIÈRES, *Mém. sur l'habillement des troupes*, in *Mém. de Dijon*, t. II, p. 417, 1774. — ROUGEMONT (Jos. Cl.), *Ueber den Kleidertracht insofern sie nachtheilige Einfluss auf die Gesundheit hat*. Bonn, 1786, in-8°. — GIBBONS, *De vestitu laneo*. Edinburgi, 1786, in-8°. — BRISIO (Don P. Garcia), *Oratio quanto contribuya á la salud pública la regulacion física de los vestidos*. Sevilla, 1786, in-8°. — RUMFORD (Thompson, comte de), *Experiments made to determine the positive and Relative Quantities of Moisture absorbed from the Atmosphere, by various substances, under similar circumstances*, in *Philos. Transact.*, an. 1787, p. 240, et *Abridg.*, t. XVI, p. 260. — BUCHAN, *A Letter to the Patentee concerning the Medical Properties of the Fleecy Hosiery*, 3^e édit. London, 1790, in-8°. — VOGT (C. A.), *De forma vestimentorum morbifera*. Wittembergæ, 1790, in-4°. — DU MÊME, *Epistola de materia vestimentorum morbifera*. Ibid., 1790, in-4°. — FAUST (B. Chr.), *Wie der Geschlechtstrieb der Menschen in Ordnung zu bringen, und wie die Menschen besser und glücklicher zu machen*, etc. Braunschweig, 1791, in-8°. — FINK, *De luxu vestium quarumdam virilium sanitati nocivo*. Bambergæ, 1792, in-4°. — VAUGHAN (W.), *An Essay Philosophical and Medical concerning Modern Clothing*. London, 1792, in-8°. — WALLICH (E.), *De vi vestimentorum in corpus humanum*. Jenæ, 1793, in-4°. — WEISSBORN (J. Fr.), *Bemerkungen über die zeitige Gewohnheit hohe Beinkleider zu tragen, als, etc.* Erfurt, 1794, in-4°. — HUGHES, *De vestitu*. Edinb., 1795, in-8°. — DAVIDSON (W.), *Ueber den Einfluss der jetzigen Kleidertracht unserer Damen auf die Gesundheit der Körper*. Berlin, 1798, in-8°. — CLAIRAN (L.-J.), *Considérations médicales sur les vêtements des hommes*. Th. de Paris, an XI, n° 279, in-8°. — MICHELITZ (Ant.), *Progr. quo hodierna vestitus muliebris ratio valetudini perniciosa asseritur*. Pragæ, 1803, in-8°, et en Allem. *ibid.*, 1803, in-8°. — MEYERHOFF (J.), *De vestimentorum vi et ineffacia, deque optima ratione vestitus præsertim virilis; adjecta descriptione*, etc. Berolini, 1815, in-8°. — PERCY, art. *Cravate, Culotte*, in *Dict. des sc. méd.*, t. VII, 1813. — DEGLANDE, *Dissert. méd. sur les vêtements qui sont en contact immédiat avec la peau*. Th. de Paris, 1817, n° 28. — LUSSAX, *Obs. sur l'usage des bretelles*. Paris, 1821, in-8°. — WAGNER (Fr. A.), *Bemerkungen über die nachtheiligen Einwirkungen und Folgen zu enger Kleider*. Leipzig, 1823, in-8°. — DAVID, *De l'influence de la couleur des vêtements sur la température du corps de l'homme*, in *Bullet. de la Soc. méd. d'émulat.*, 1824 p. 257. — STARCK (J.), *De l'influence de la couleur sur le calorique et les odeurs*, analyse par G. TRÉVET, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XII, p. 54, 1834. — BEHR, *Kranklichkeits Zustände der Frauen, durch Kleidungsstücke*, in *Med. Ztg. der Ver. f. Heilk. in Preussen*, 1834, n° 8. — MÉNIÈRE, *Les vêtements et les cosmétiques*. Th. de conc. Paris, 1838, in-4°. — HOPPE (J.), *Die leinene und baumwollene Kleidung des Menschen, vom medicin. Standpunkte aus betrachtet*, in *Nordd.-Chir. Ver. Ztschr.*, t. V, p. 1, 1834. — LARREY (H.), *Mém. sur l'adénite cervicale observée dans les hôpitaux militaires*, in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. XVI, p. 273, 1852. — PETTENKOFER, *Vortrag über die Bekleidung*, in *Allgem. med. central Ztg.*, n° 25, et *Canstatt's Jahresb.*, 1855, t. VII, p. 43. — FRIÈVÈRE (F.), *Étude sur l'action de la flanelle en contact direct avec la peau, et de son influence physiologique*, etc. Paris, 1855, in-8°. — THIEUX, *Imperméabilité des tissus*. Paris, 1856, in-8°. — COULIER, *Expériences sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtements militaires, considérées comme agents protecteurs contre la chaleur et le froid*, in *J. de physiol. de M. Brown-Séguar*, t. I, p. 122, 1858. — JUDÉ, *Modifications du fourniment du soldat au point de vue hygiénique*, in *Gaz. des hôp.*, 1860, p. 504. — DU MÊME, *Application des notions physiologiques à l'équipement militaire*, *ibid.*, 1868, n° 122. — MARTEN, *Das Arbeitskleid der Eisenhütten und Bergleute vom sanitäts-polizeilichen Standpunkte*, in *Casper's Vjschr.*, t. XVII, p. 117, 1860. — LRUILLIER, *Considérations nouvelles sur l'emploi hygiénique des fourrures*. Paris, 1860, in-12. — KLEMM (H.), *Die menschliche Kleidung vom Standpunkte der Gesundheitspflege und Aesthetic*. Dresden, 1860, in-16. — WUNDERLICH, *Ueber das Absorptionsvermögen der Kleidungsstoffe*, in *Bayer ärztl. Intell. Bl.*, 1864,

n° 34. — ARONSSOHN, *De l'habillement et de l'équipement du soldat*, in *Rec. de mém. de méd. milit.*, 3^e sér., t. XIX, p. 405, 1867. — FOUCAUT (A.), *Note sur les vêtements imperméables auto-pneumatiques à l'usage des gens de mer*, in *Arch. de méd. navale*, t. VII, p. 129, 1867. — CERVIOTTI, *Étude sur les vêtements chez l'homme et chez la femme*. Paris, 1872, in-8°. — Corsets : PLATNER, *De thoracibus*. Lipsiæ, 1735, in-4°. — WINSLOW, *Sur les mauvais effets de l'usage des corps à baleine*, in *Mém. de l'Acad. des sc.*, 1741, p. 172. — ALSNER (Th.), *Vom schädlichen Missbrauch der Schnürbrüste und Planchetten*. Breslau, 1754, in-8°. — BONNAUD, *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine*. Paris, 1770, in-12. — XIMENES DE LORITE (B.), *Del uso de las cotillas con respecto á la salud pública* (Mém. acad. R. de Séville, t. III, p. 248, 1785). Séville, 1785, in-8°. — SOMMERRING (S. Th.), *Ueber die Schädlichkeit der Schnürbrüste*. Leipzig, 1788, in-8°, et N^e Aufl. Berlin, 1793, in-8°. — CRUVE (Carl.), *Medizinischer Versuch einer modern Kleidung die Brüste betreffend*. Wien, 1794, in-8°. — WEISSBORN (J. F.), *Bemerkungen, etc., als eine bis jetzt nicht bemerkte Ursache öfterer Leistenbrüche, nebst der Beschreibung einer neuen Art elastischer Bruchbänder*. Erfurt, 1794, in-4°. — LOMLANT (M. Chr.), *Déplacement des viscères du bas-ventre, et notamment du foie, occasionné par l'usage longtemps continué des corps de baleine*, in *Journ. gén. de méd.*, t. VI, p. 89, an VII. — BONSERGENT (J.-Et.), *Des inconvénients des corsets dont les femmes font usage*. Th. de Paris, 1816, n° 56. — HARDY (H.-J.), *Diss. sur l'influence des corsets*. Th. de Paris, 1824, n° 240. — LAYET (M.-A.), *Dangers de l'usage des corsets et des buses*. Th. de Paris, 1827, n° 148. — PIERQUIN (de Gembloux), *Des corsets sous le rapport de l'hygiène et de la cosmétique*. Bourges, in-8°. — DELISLE (E.-J.-G.), *Diss. sur l'emploi des corsets*. Th. de Paris, 1834, n° 92. — REVEILLÉ-PARISE, *Hygiène du corset*, in *Gaz. méd. de Paris*, 2^e sér., t. IX et X, 1841 et 1842. — PETIT (Is.), *De l'utilité du corset pour prévenir les difformités et maladies*, etc. Paris, 1851, in-8°. — BOUVIER, *Études historiques et médicales sur l'usage des corsets*. in *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. XVIII, p. 355, 1853. — Coiffures : SALMASIUS, *De cæsarie virorum et mulierum coma*, Epist. Lugd. Bat., 1641, in-8°. — THIER, *Histoire des perruques*. Paris, 1690, in-12. — ERFURT (V.), *Diss. historico-philologica de capillamentis*. Lipsiæ, 1763, in-8°. — DOLERIUS (A.), *De pileo caterisque capitis tegminibus tam sacris quam profanis*. Amstelodami, 1672, in-12. — LANGGUTH (G. A.), *De valetudine sexus elegantioris a coma calamistrato*. Viteb., 1749, et en Allem. Jena, 1753, in-8°. — BUCHNER (de), *De noxio caloris effectu ex æstuosus capitis tegumentis producto*. Halæ, 1758. — PERCY, art. *Chapeau*, in *Dict. des sc. méd.*, t. IV, 1813. — PRECY (Al.), *Essai sur les coiffures, considérées sous le point de vue de leurs influences : 1^o sur la conservation de la chevelure; 2^o sur la santé*, etc. Th. de Paris, 1829, n° 180. — FOVILLE, *Influence des vêtements sur nos organes. Déformation du crâne résultant, etc.*, pl. 1. Paris, 1834, in-8°. — GOSSE (L.-A.), *Essai sur les déformations artificielles du crâne*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. III, p. 317; t. IV, p. 5, 1855. — SCOUTETTEN (L.), *De l'insolation, de ses dangers et de la nécessité, en Afrique, d'adopter l'usage d'un couvre-nuque pour garantir*, etc. Metz, 1857, in-8°. — STUART (W. J.), *On the Dress suited for India*, in *Transact. of Med. and Phys. Soc. of Bombay*, New Ser., 1859, n° 5, et *Ranking's Abstr.*, t. XXXI, p. 11, 1860. — JEFFREYS (J.), *A New Head-Dress for Soldiers in India*, in *British Med. Journ.*, may 1860, et *Rank's Abstr.*, *ibid.*, p. 10. — Chaussures : BALDUIN (B.), *Calceus antiquus et mysticus*. Paris, 1615, in-8°, et Lugd. Batav., 1711, in-12, fig. — NIGRONI (J.), *De caliga veterum*, avec le précédent. Lugd. Batav., 1711, in-12. — BYNÆUS (A.), *De calceis Hebræorum*, L. II. Dor-draci, 1682, in-12. — CAMPER (P.), *Dissert. sur la meilleure forme de souliers (sans lieu ni date)*, in-8°. — SAKOSKI, *Coup d'œil sur les imperfections de la chaussure et les incommodités*, etc. Paris, 1811, in-8°. — JOURDAN, art. *Chaussure*, in *Dict. des sc. méd.*, t. V, 1813. — BROCA (S.), *Des difformités des ortels produites par l'action des chaussures*, in *Bullet. de la Soc. anat.*, t. XXVII, p. 60, 1852, et *Bullet. de la Soc. de chir.*, 1^{re} sér., t. III, p. 289, 1852-53. — MEYER (G. H.), *Die richtige Gestalt der Schuhe. Eine Abhandlung aus der angewandten Anatomie*, etc. Zürich, 1858,

in-8°, fig., trad. angl., par J. S. CRAIG, sous le titre : *Why shoe Pinches? A Contribution*, etc. Edinb., 1860, in-8°. — DOWIE (J.), *The Foot and its Covering, comprising*, etc. Lond., 1861. — LÉQUES, *Note sur quelques lésions produites par la chaussure chez le fantassin, et des modifications, etc.*, in *Recueil de mém. de méd. milit.*, 3^e sér., t. VIII, p. 173, 1862. — GÜNTHER (G. B.), *Ueber den Bau des menschlichen Fusses und dessen Zweckmassigste Bekleidung*. Leipzig, in-8°, fig. 65. — PROEBUS, *Zur Fuss-Cultur by Soldaten*, in *Berliner Klin. Wochenschr.*, 1866, n° 31. — CHAMPOUILLOU, *De la Chaussure des troupes*, in *Mém. de méd. mil.*, 3^e sér., t. XXVI, p. 449, 1871.

Lits. V. la *Bibliographie des annexes des habitations*.

— POPPER, *Die menschliche Kleidung vom wissenschaftl. Standpunkt*, in *Oest. Zeitschr. f. prakt. Heilk.*, 1872. — RAVENEZ, *De l'habillement actuel du soldat*. Th. de Paris, 1873. — AUGUSTE (N.), *Étude hygiénique sur l'usage de la flanelle en contact avec la peau*. Paris, 1874. — MORACHE, *Études hygiéniques sur le vêtement du soldat*, in *Journ. des sc. milit.*, janv., 1874. — VAISSETTE, *Consid. sur l'usage prématuré et abusif du corset*. Th. de Paris, 1875.

TOURAINNE, *Note sur la chaussure du fantassin*, in *Rec. de mém. de méd. milit.*, 1872. — BEAUGRAND (E.) art. *Chaussures*, in *Dict. encycl. des sc. méd.* 1^{re} sér., t. XV, 1874.

Lits. V. la *Bibliographie des annexes des habitations*.

CHAPITRE XI

Des Cosmétiques.

On peut, avec M. Ménière, définir les cosmétiques : les substances ou les préparations destinées à agir sur l'enveloppe cutanée ou ses dépendances, dans le but de lui conserver ses qualités, ou de remédier aux altérations qui surviennent accidentellement et par les progrès de l'âge.

Les cosmétiques étaient déjà un art dans l'antiquité, et les Grecs et les Romains, au temps surtout de leur décadence, y excellaient. Un grand nombre des cosmétiques dont ils faisaient usage ne sont pas parvenus jusqu'à nous : il en est d'autres, au contraire, qui nous sont arrivés, et, sous ce rapport, on doit avouer que l'art moderne n'est guère redevable à l'empirisme ancien.

Des substances employées comme cosmétiques.

1^o Acides.

Les acides sont employés comme cosmétiques depuis la plus haute antiquité. La recette la plus ancienne, et qui est indiquée par Criton d'Athènes, cité par Galien, est un mélange de jus de citron et d'huile avec lequel on préparait une substance onctueuse et d'une odeur agréable.

L'acide le plus employé est l'acide acétique. Rarement il l'est à l'état de pureté ; car alors son activité est très-grande. On n'y a guère recours, en pareil cas, que comme stimulant cérébral. C'est généralement l'acide acétique étendu et à l'état de vinaigre qui est en usage, et qui sert de base à beaucoup de cosmétiques. Sous ce rapport, les uns se préparent par infusion de végétaux odorants, tels que la rose, l'œillet, la lavande, etc. (vinaigres à la rose, à l'œillet, etc.) ; d'autres sont distillés, après avoir tenu en macération, pendant un certain temps, ces mêmes substances végétales. Ces derniers sont plus actifs, et on leur donne les noms d'extraits de vinaigre de rose, d'œillet, etc. Souvent on ajoute aux vinaigres aromatiques des substances balsamiques, de la vanille, du camphre, etc., et on en fait ainsi des préparations plus ou moins agréables, qui, la plupart du temps, n'ont servi qu'à enrichir ceux qui les avaient imaginés.

Les vinaigres sont de bons cosmétiques. Lorsqu'on en fait usage, ils doivent être étendus d'eau ; on leur attribue la propriété de calmer les irritations de la peau et les démangeaisons dont cette membrane est le siège. C'est fort douteux.

L'acide citrique et l'acide tartrique sont employés à peu près dans les mêmes circonstances que l'acide acétique ; ils ne peuvent toutefois être distillés.

2^o Tannin.

Le tannin entre dans la composition de beaucoup de cosmétiques, soit qu'on en fasse usage à l'état de pureté, soit qu'on se serve de substances qui en contiennent une grande quantité, telles que la noix de galle, l'écorce de grenadier, les feuilles de myrte. On les emploie en poudres, enfermées dans des sachets. Ces poudres sont souvent imbibées de vinaigre, et surtout de vinaigre aromatique, qui augmente leur activité. Le tannin entre encore dans la composition des pommades astringentes. Ces diverses préparations jouissent de la propriété de donner à la peau du ton et de la fermeté.

3^o Matières colorantes.

Les matières colorantes sont surtout employées pour donner ou rendre à la peau la couleur rose naturelle qui lui manque. La plupart des femmes qui y ont recours le font uniquement dans le but de paraître moins âgées qu'elles ne le sont, en rappelant sur leur visage les couleurs de la jeunesse.

Les principales matières colorantes employées à cet usage sont rouges, elles entrent dans la composition du fard rouge ou, comme on l'appelle encore, du rouge. Ce sont : 1^o le carmin, extrait de cochenille ; 2^o le carthame ou rouge d'Espagne, fourni par le *Carthamus tinctorius* ; 3^o l'orcanette.